



FASMI

FASMI

FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

Affiliée à l'UNSA

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax : 01 71 18 22 90

Email : unsa@fasmi.fr

Le 1^{er} juillet 2015



Etat-major de prévention du terrorisme : Bernard Cazeneuve détaille le dispositif en conseil des ministres

Par [Clément Giuliano](#)

"La complexité des phénomènes de radicalisation violente rend désormais indispensable une supervision opérationnelle constante de la collaboration des services [relevant du ministère de l'Intérieur] pour gagner en performance, en qualité et en exhaustivité du suivi des individus à risque", indique Bernard Cazeneuve dans une communication en conseil des ministres, mercredi 1er juillet 2015. Cette supervision "sera pilotée au niveau central par un état-major dédié associant des cadres spécialisés de la DGSI, de la DGPN, de la DGGN et de la Préfecture de police", ajoute le ministre de l'Intérieur. Ce dernier présente également un décret relatif à "l'indemnité de sujétion géographique" des policiers nationaux en service à Mayotte. Le conseil des ministres avalise par ailleurs la nomination de Jean-Baptiste Carpentier comme délégué interministériel à l'intelligence économique.

L'état-major national chargé du suivi des individus radicalisés "s'assurera, dans le détail et pour chaque cas, que toutes les diligences sont faites par le ou les services pertinents, et que toutes les conséquences sont tirées des résultats partagés aux plans judiciaire, opérationnel et administratif", indique le ministre de l'Intérieur en conseil des ministres, mercredi 1er juillet 2015. "Un comité spécialisé des préfets de zone de défense et de sécurité se réunira chaque mois, présidé par le ministre de l'Intérieur, pour s'assurer de la performance du dispositif et en orienter l'action." La supervision opérationnelle des personnes radicalisées est également "organisée à l'échelon départemental et zonal sous l'autorité des préfets", souligne Bernard Cazeneuve.

LE BUREAU NATIONAL